

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 23 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 JUIN 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mmes Dominique DUDOUS - Nicole COUTANT - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Béatrice BADETS - France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE

POUVOIRS :

- Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à M. Bernard DUPOUY
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- M. Eric DARRIÈRE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CASINO DE DAX : RENOUELEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Par délibération en date du 24 avril 1997, le Conseil Municipal a attribué à la Société d'Expansion Touristique de DAX la construction, la gestion et l'exploitation d'un Casino municipal, sis avenue Eugène Milliès-Lacroix à DAX, pour une durée de 18 ans.

Cette concession arrive à échéance le 9 juillet 2017 de sorte qu'il convient de recourir à une nouvelle délégation de service public pour assurer l'exploitation de ce Casino et ainsi garantir la continuité du service public.

Cette délégation de service public fera l'objet d'une consultation conformément à l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession.

La gestion et l'exploitation du Casino recouvrent, outre les jeux de hasard qui en sont l'objet principal, l'espace restauration et bar 'le Palco', ainsi qu'une participation active à l'animation culturelle, artistique et touristique de la station thermale de DAX (que ce soit par l'accueil ou le financement de manifestations).

La rémunération du délégataire sera constituée par les recettes du produit des jeux accueillis dans le casino, de l'espace restauration / bar, ainsi que de toute autre ressource de gestion du service public délégué.

Les caractéristiques principales de ce projet de délégation de service public ainsi que le règlement de la consultation feront l'objet d'un cahier des charges spécifique, soumis pour avis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux avant validation lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BRUNO JANOT, CONSEILLER MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

VALIDE le principe du recours à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Casino de DAX,

AUTORISE Monsieur le Maire à consulter pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur ce projet de délégation de service public.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160623-8-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 24 Juin 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».